

Esther Waeber-Kalbermatten, Présidente du Conseil d'Etat  
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

## 2<sup>ème</sup> journée de l'Observatoire valaisan de la santé

*Jeudi 13 octobre 2016*  
Vendredi 14 octobre 2016, 13h30, SUVA

---

Monsieur le Directeur du Berner Institut für  
Hausarztmedizin, Professeur, Nicolas Rodondi,

Madame et Messieurs les membres du Conseil  
d'administration de l'Observatoire e la santé,

Monsieur le Directeur de l'Observatoire de la  
santé, Luc Fornerod,

Mesdames et Messieurs, les collaboratrices et  
collaborateurs de l'Observatoire de la santé,

Mesdames et Messieurs les collaboratrices et  
collaborateurs de l'Hôpital du Valais,

Cher(e)s invité(e)s,

En ma qualité de Cheffe du département de la  
santé, c'est un grand honneur pour moi de me  
retrouver ici aujourd'hui à l'occasion de la  
deuxième journée de l'Observatoire de la santé.

Cette conférence destinée aux professionnels de la santé a notamment pour thèmes :

- la surmédicalisation
- la santé scolaire
- la santé des séniors.

Je souhaite rappeler qu'il y a 15 ans, l'Observatoire valaisan de la santé était créé sur décision du Conseil d'Etat.

Il a pris ses quartiers dans l'Institut central des hôpitaux valaisans afin de bénéficier d'un environnement scientifique essentiel à la réalisation de ses missions.

Ses tâches principales sont la collecte, le contrôle, l'analyse, l'interprétation et la diffusion de données à des publics divers et variés.

Winston Churchill disait :

**« Je ne crois jamais une statistique  
à moins de l'avoir moi-même falsifiée ».**

Je peux vous dire que ce n'est pas le cas de l'Observatoire de la santé. L'OVS traduit les données statistiques en informations précises et utiles.

Quatre domaines principaux sont concernés : l'état de santé de la population, les structures, les activités et le financement du système de santé.

Au travers de ses publications et d'indicateurs accessibles à tous sur le site internet, l'OVS, diffuse à l'ensemble des acteurs, des données indispensables à la planification et à la gestion du système de santé de notre canton.

En tant que politique, ces informations sont d'une grande utilité.

Parmi les nombreuses missions qui lui sont été attribuées, celles-ci découlent majoritairement d'obligations légales, en particulier :

- La gestion des relevés de statistiques sanitaires pour l'Office fédéral de la statistique (hôpitaux, EMS, CMS, etc.) ;
- L'évaluation des besoins en soins de la population dans le cadre de la planification sanitaire ;
- L'analyse des résultats des indicateurs de qualité des soins.

- Le registre valaisan des tumeurs.

D'autres tâches comme le développement du système d'information sanitaire cantonal, la réalisation d'études épidémiologiques sur l'état de santé de la population sont également réalisées pour le compte de l'Etat du Valais.

D'autres cantons romands ont également mandaté l'OVS pour la réalisation d'études sur la besoins de leur population dans le cadre de la planification hospitalière, sur les flux d'hospitalisation hors canton ou encore sur la réorganisation de la formation postgrade des médecins en Suisse.

Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs de l'OVS pour leur travail de qualité effectué en faveur du système de santé.

Nous pouvons être fiers de disposer d'un outil que bien des cantons nous envient.

Mesdames, Messieurs,

A mon tour de vous faire une confidence :

**« Je ne crois jamais une statistique valaisanne  
sanitaire à part celles de l'Observatoire  
valaisan de la santé ».**

Je vous souhaite un bon séminaire et un très bel  
après-midi.

Merci de votre attention.